

ENGAGEMENT DE CAUTIONNEMENT

Je soussigné (Nom, Prénoms, adresse)

.....
.....
déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de discussion ni de division, du règlement des loyers, charges, taxes, impôts, réparations locatives, toutes indemnités et intérêts de retard dûs par (Nom, Prénom du ou des locataires) :

M.....

en vertu du bail consenti pour les locaux qu'il occupera à compter du : __ / __ / __ dans l'immeuble situé à :

.....
bail que j'ai signé après en avoir pris connaissance et dont un exemplaire m'a été remis.

Je serai donc tenu de satisfaire à toutes les obligations de M, **locataire**, en cas de défaillance de sa part, à l'égard de M, **propriétaire**, et ce pendant la durée du bail initial et de renouvellement(s) (indiquez en toutes lettres le nombre de renouvellements, à défaut, la caution n'est engagée que pour la durée du contrat initial), soit une durée totale de

Je confirme la connaissance que j'ai de la nature et de l'étendue de mes obligations en recopiant de ma main la mention ci-après :

"Bon pour caution solidaire, ayant parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation contractée par moi-même qui m'engage à acquitter en cas de défaillance du locataire les loyers dus (montant du loyer = euros par mois, révisé en fonction de l'indice I.R.L.) et les charges (montant des charges =..... euros par mois). "

Mention manuscrite du soussigné :

.....
.....
.....
.....
(L'article reproduit ci-dessous concerne exclusivement les locations vides).

Conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi du 21/07/1994 (J.O. du 24/07), je recopie l'alinéa 1^{er} de l'article précité reproduit ci-dessous :

"Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation."

Mention manuscrite du soussigné :

.....
.....
.....
.....
Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le tribunal du lieu de la location sera seul compétent.

Fait à le

LA CAUTION

Signature précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé"

LE PROPRIETAIRE

Signature précédée de la mention manuscrite
"Lu et approuvé, bon pour acceptation"

La personne qui se porte caution doit joindre aux présentes la photocopie recto-verso de sa carte nationale d'identité ou de son permis de conduire ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.